

WEEK END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

Les 15 et 16 MARS 2025

Appel à candidatures



Renouvellement de cette opération pour la saison 2024/2025 toujours dans l'objectif de valoriser et fidéliser les bénévoles qui donnent de leur temps pour le football français.

Plus d'informations sur le site internet du District et en pages intérieures de ce PV.

CLUBS, INSCRIVEZ VOS BENEVOLES !



COMITE DE DIRECTION



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT



Tél. 04 74 22 87 87
district@ain.fff.fr - <http://ain.fff.fr>
N° de Siret : 31833453900034

CANDIDATURE WEEK END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 2025

Les candidatures devront être envoyées par mail au District de l'Ain de Football
avant le Lundi 27 Janvier 2025

Nom du club : _____

NOM et Prénom du / de la bénévole : _____

Numéro de licence : _____

Adresse mail : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone : _____

➤ Rappel des critères sur le choix des invités

- **S'assurer de la disponibilité du / de la bénévole ce week end là.**
- Être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant moins de **7 ans** d'ancienneté.
- Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 5 ans.
- Etre âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement.
- Etre au maximum 2 bénévoles du même club afin de récompenser un maximum de clubs.
- Mixité des participants.

NOM – Prénom du président du club : _____

Signature du Président :

Tampon du club :

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 14 Janvier 2025

Présents : Grégory BESSET, Christophe SABIN, Baptiste PIQUET, Jean Noel TARTARIN, Hamid TOUZANI, Anthony TARTARIN, Sylvain FEYEU.

En visio : Guillaume STRIPPOLI.

Excusés : Tarik TEKBIKAK, Olivier GUICHERD, Céline MEILHEURAT.

Assiste : Alexis CURT.

😊 La CDA présente ses meilleurs vœux à tous les arbitres pour cette année 2025. La santé pour chacun d'entre vous et aussi beaucoup de matchs à arbitrer.

🔒 128, c'est le nombre de réponses au questionnaire de mi saison. Hélas, il en manque. Dommage que ce questionnaire ne soit pas plus pris au sérieux par certains !

📄 L'Essor Bresse Saône organise une sensibilisation pour ses jeunes joueurs le samedi 1^{er} février. Un membre de la CDA sera présent afin de présenter les attributions au corps arbitral.

😓 La CDA envoie tout son soutien à notre collègue Pierre Hermann et lui souhaite un prompt rétablissement suite à son opération, en espérant le revoir bientôt sur les terrains.

📄 Les 4, 5 et 11 janvier 2025 a eu lieu la première FIA de cette année. 24 stagiaires étaient présents et, malgré un abandon en cours de route, tous les candidats ont validé leur examen. La CDA les félicite et leur souhaite un bon courage dans leur mission.

Une FIA régionalisée 2.0 aura lieu à Tola Vologe les 21/22 et 23 février : notre district a quelques places disponibles réservées aux clubs en infraction, merci de vous rapprocher de la CDA rapidement si certains sont intéressés.

La CDA rappelle aux arbitres les stages de mi saison des 18 et 25 janvier à Montréal-la-Cluse : merci à tous de respecter les convocations qui vous ont été transmises.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

P. Hermann, indisponibilité jusqu'au 31 mars 2025.

H. M'Sahel, A. Vaudon, R. Peyrat, J. Pellissié, courriers pour signaler leur absence lors du stage de mi saison.

Divers

La CRA a communiqué les résultats des épreuves pratiques des examens d'accèsion au grade d'arbitre de Ligue : félicitations aux reçus.

Réserve technique – séance du 17 décembre 2024

Membres présents : M. BESSET Grégory (président), Christophe SABIN, Baptiste PIQUET, Jean Noël TARTARIN, Olivier GUICHERD, Anthony TARTARIN, Guillaume STRIPPOLI, Céline MEILHEURAT.

Considérant la réserve technique déposée par le club de l'ACCFT Bourg concernant le match St Maurice Gourdans Fc 1 / Bourg ACCFT 1 – seniors D3 poule A – du 8/12/2024.

Considérant que la demande de cette réserve technique est survenue à la suite de la blessure du gardien de but de l'équipe de St Maurice de Gourdans, blessure ayant entraîné un arrêt de jeu de 27

mn à la 83^{ème} minute de jeu, et une reprise du jeu tardive pour les 7 minutes restantes (et 7 minutes de temps additionnel) ayant contraint les dirigeants du club de St Maurice de Gourdans à allumer les projecteurs du terrain.

Considérant que la réserve technique a été réclamée par l'équipe de l'ACCFT Bourg à la suite de l'éclairage des dits projecteurs puisque selon le club de l'ACCFT Bourg, l'éclairage non homologué ne permettait pas la tenue correcte du match.

Considérant que d'après le rapport de l'arbitre du match, M. TATLI, la réserve technique a été signifiée sur la feuille de match au moment des signatures d'après match, retranscrite par l'arbitre du match et contresignée par les deux capitaines, l'arbitre assistant de l'équipe de St Maurice de Gourdans et l'arbitre de la rencontre.

Considérant que cette réserve technique a bien été confirmée dans les mêmes termes par le club de l'ACCFT Bourg dans un courrier électronique envoyé au district de l'Ain le lundi 9 décembre 2024 à 6H50.

Considérant cependant qu'en l'état, la réserve technique aurait dû être déposée sur le terrain par le capitaine de l'équipe de l'ACCFT Bourg à l'arrêt de jeu suivant la décision contestée de l'arbitre de faire poursuivre le match malgré l'éclairage que l'équipe de l'ACCFT Bourg jugeait insuffisant.

Considérant donc que selon l'article 49 des règlements du district de l'Ain de Football et l'article 146 des RG de la FFF :

1) Les réserves visant les questions techniques doivent, pour être valables, être formulées à l'arbitre par le capitaine plaignant à l'arrêt du jeu qui est la conséquence de la décision contestée.

2) Si les réserves concernent un fait sur lequel l'arbitre n'est pas intervenu, elles doivent être formulées dès le premier arrêt de jeu,

la réserve technique n'a donc pas été formulée au bon moment par le capitaine de l'ACCFT Bourg.

La CDA dit que la réserve est irrecevable sur la forme

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Conformément à l'article 5.3 du statut de l'arbitrage la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale de l'Arbitrage Section Lois du Jeu dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 50 des Règlements Sportifs de la LAuRAFoot et des articles 182 à 190 des règlements généraux de la FFF.

- Prochaine réunion mardi 4 février à 18h au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – SESSION JANVIER

La Commission Départementale en arbitrage félicité l'ensemble des candidats ayant participé à la formation initiale en arbitrage de Janvier 2025 et pour la réussite aux examens.

Vous retrouverez les coordonnées de ceux-ci dans le tableau suivant pour leurs prochaines désignations sur des matchs officiels.

NOM	PRENOM	NE LE	EMAIL_	TEL	CLUB REPRESENTE
BEN HADJ	Sayane	10/05/2008	sayanebenhadj@gmail.com	07 66 39 58 90	AIN SUD FOOT
BOURDAIS	Leo	29/10/2009	alisebriere@hotmail.com	06 16 72 28 66	C.S. VIRIAT
BOURGEAY	Matteo	05/09/2010	vanesmatt@free.fr	06 73 68 75 19	C.S. LAGNIEU
BOUSSELIN	Lino	27/07/2010	capitainebousse@gmail.com	07 83 52 03 83	C.S. LAGNIEU
CHEVALLIER	Theo	01/05/2004	tchevallier01@gmail.com	06 17 71 14 29	A.S. D'ATTIGNAT
COURY	Helena	14/01/2009	couryhelena14@gmail.com	06 51 61 66 67	(PLAINE REVERMONT FOOT)
CISSOKHO	Samba	14/03/1988	cissokho_samba@yahoo.fr	06 20 19 18 97	C.S. LAGNIEU
DISCH LEBRESNE	Emma	19/01/2007	10emmad@gmail.com	06 24 73 72 78	ESSOR BRESSE SAONE
GIGLIANO	Elisa	13/12/1996	ELISAGIGLIANO@GMAIL.COM	06 33 41 42 76	ENT.S. REVERMONTAISE
HYVERNAT	Luc	07/04/1998	l.hyvernats@orange.fr	06 46 67 21 94	ISN FCC
JAYR	Gabin	22/11/2010	mag.rablet@gmail.com	06 80 28 19 80	ET.S. FOISSIAT
LAURET	Jonas	22/06/2010	dolly24@hotmail.fr	06 67 17 47 73	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS
MASCARENHAS VIEIRA	Quelvino	24/09/2005	quelvinomascarenhas@gmail.com	06 63 35 01 73	B F 01
PIN	Kyllian	20/07/2007	jessica.cugny@yahoo.fr	06 33 71 45 61	C.S. VIRIAT
PIPIER	Valentin	27/04/2005	valentinpipierval@gmail.com	07 68 98 08 95	B F 01
SOUAK	Reda	23/09/2005	souak.reda@gmail.com	06 68 35 24 18	BOURG SUD
THIER	Honore	31/03/2011	anelthier@gmail.com	06 77 08 72 04	ENT.S. REVERMONTAISE
TOUSSAINT	Florent	13/04/2000	florent.tsnt@gmail.com	06 14 89 39 60	OSR 01
VIEIRA	Ludovic	08/10/1986	vieira081086@aol.com	06 88 13 03 81	U.S. FEILLENS
YETIM	Emre	03/05/1996	emre.yetim66@gmail.com	06 51 82 66 81	US NANTUA

STAGE DE MI-SAISON ARBITRES

L'ensemble des arbitres ont reçu une convocation pour le stage de mi-saison pour la journée du samedi 18 janvier ou samedi 25 Janvier 2025, sur le site de Montréal-la-Cluse.

Merci aux clubs de rappeler cette obligation aux arbitres (sauf ceux formés en 2024-2025) et à ses derniers d'être présent.

COMMISSION FEMININE

Tournoi Futsal Féminin – 18 et 19 Janvier 2025

Un mail de convocation a été adressé ce mardi avec les horaires de rendez-vous pour chacun des tournois. Merci de respecter scrupuleusement les horaires et l'âge des pratiquantes.

Déroulement du weekend :

- Samedi 18 janvier le matin : **catégorie U11**, le tournoi débutera à 9h (joueuses nées en 2014 et 2015 uniquement) – rdv 8h30
- Samedi 18 janvier l'après-midi : **catégorie U15**, le tournoi débutera à 13h (joueuses nées en 2010 et 2011 - tolérance à 1 joueuse née en 2012) – rdv 12h15
- Samedi 18 janvier en fin de journée : **catégorie Senior**, le tournoi débutera à 17h (joueuses nées avant 2006 - tolérance à 1 joueuse née en 2007) – rdv 16h15
- Dimanche 19 janvier le matin : **catégorie U13**, le tournoi débutera à 9h (joueuses nées en 2012 et 2013 uniquement - tolérance à 1 joueuse née en 2014 / équipe) – rdv 8h30
- Dimanche 19 janvier l'après-midi : **catégorie U18**, le tournoi débutera à 14h (joueuses nées en 2007-2008 et 2009 - tolérance à 1 joueuse née en 2010) – rdv 13h15

Inscriptions définitives et closes au 16.01.2025

U11F (10 équipes)	U13F (10 équipes)	U15F (10 équipes)	U18F (10 équipes)	SENIORS F (10 équipes)
AIN SUD	AIN SUD	AIN SUD	AIN SUD	COTIERE EST LYONNAIS
COTIERE EST LYONNAIS	COTIERE EST LYONNAIS	COTIERE EST LYONNAIS	AS MONTREAL LA CLUSE 1	JS BETTANT
AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	BRESSE FOOT 01	CS VIRIAT
O. SUD REVERMONT 01	CS LAGNIEU	CS LAGNIEU	ESSOR BRESSE SAONE	OLYMPIQUE BUYATIN
BRESSE FOOT 01	ESSOR BRESSE SAONE	FOOT TROIS RIVIERES	FBBP 01 1	ESSOR BRESSE SAONE
ESSOR BRESSE SAONE	FBBP 01	BRESSE FOOT 01	AS MISERIEUX TREVoux 1	AS MISERIEUX TREVoux
FBBP 01	PLASTICS VALLEE FC	ESSOR BRESSE SAONE	AS ATTIGNAT	VALSERHONE FOOT
PLASTICS VALLEE FC	AS MISERIEUX TREVoux	AS MISERIEUX TREVoux	AS MISERIEUX TREVoux 2	FOOT TROIS RIVIERES
AS MISERIEUX TREVoux	VALSERHONE FOOT	VALSERHONE FOOT	AS MONTREAL LA CLUSE 2	SC MILLE ETANGS
OLYMPIQUE BUYATIN	BOURG SUD	AS ATTIGNAT	FBBP 01 2	FC CURTAFOND CONF.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 14/01/2025

Courriers :

- De SC Mille Etangs à propos d'un match en retard. Réponse faite.
- De l'ASP Oyonnax à propos d'un surclassement d'un joueur de 17 ans. Réponse faite.
- De Bourg Sud à propos de l'équipe séniors 4 évolue en D5. Réponse faite par la Commission Sportive.
- De Plaine Revermont Foot pour le port de genouillère pour un joueur.
- De l'AS Montréal à propos d'un groupement en féminine U15 – U18 et Séniors. Réponse faite.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 14 janvier 2025

Courriers Clubs :

Dortan Lavancia As : courrier sur formations des poules D5, réponse faite.

Mas Rillier Fc : rencontre D3 poule A du 9 février **au forum des sports de ST MAURICE de BEYNOST.**

Priay Fc : valide la rencontre D3 poule A du 9 février à **15h30** (demande Footclubs homologuée).

Des demandes pour des modifications de rencontres des journées 21 et 22 arrivent et seront traitées ultérieurement selon incidence sur les classements. (Article 30.1 dernières journées de championnat)

Article 30.5 : A la demande des clubs, un match peut être avancé mais en aucun cas reporté à une date postérieure.

Rencontres reprogrammées le 26 janvier 2025 à 14h30

D4 poule A : **Ht Revermont 1 – Plaine Revermont Foot 2**

Coupe René Tremblay : **Ol. Buyatin 2 – Foot Trois Rivières 2 et Virieu Fct 1 – Ambérieu Fc 2**

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 14 Janvier 2025

Courriers U18 :

Poules Phase 2 U18 saison 2024/2025

D1

<i>Poule A</i>
Ain Sud 2
Belley Cs 1
FBBP01 1
Misérieux Trévoux As 2
Montréal As 1
Viriat Cs 1

D2

<i>Poule B</i>	<i>Poule C</i>	<i>Poule D</i>
Bressans Fc 1	Ambérieu Fc 1	Bourg Sud 1
Centre Dombes Foot 1	Bourg Accft 1	Bresse Nord Fc 1
Essor Bresse Saône 1	Côt. Meximieux Villieu 1	Bresse ToniC Foot 1
Ol. Sud Revermont01 1	Ent Culoz Chautagne 1	Dombes Bresse Fc 1
Oyonnax Pvfc 2	Lagnieu Cs 1	Marboz Esb 1
Valserhône F. 1	Le Mas Rillier Fc 1	Mille Etangs Sc 1

D3

<i>Poule E</i>	<i>Poule F</i>	<i>Poule G</i>	<i>Poule H</i>
Ambronay St Jen Vx 1	Belley Cs 2	Ain Sud 3	Bourg Accft 2
Arbent Marchon Us 1	Côt. Meximieux Villieu 2	Côt. Luénaz Fc 1	Bresse Tonic Foot 2
Attignat As 1	Lagnieu Cs 2	Jassans Frans Foot 1	Ent. F3Riv. Fareins 1
Montréal As 2	Ol. St Denis les Bourg 1	Mille Etangs Sc 2	Essor Bresse Saône 2
Oyonnax Att Veyziat 1	Ol. Sud Revermont01 2	St MartinMt Esr 1	Thoissey Esvs 2
Viriat Cs 2	Serrières Villebois Fc 1	Thoissey Esvs 1	Veyle Saône Fc 1

D4

<i>Poule I</i>	<i>Poule J</i>	<i>Poule K</i>	<i>Poule L</i>
Bourg Sud 2	Ambérieu Fc 2	Centre Dombes Foot 2	Dombes Bresse Fc 2
Bressans Fc 2	Artemare Valromey Fc 1	Ent du Bugey Vaux 1	Jassans Frans Foot 2
Hautecout Rom. As 1	Lagnieu Cs 3	Ent. Chatillon Priay 1	Le Mas Rillier Fc 2
Marboz Esb 2	Plaine de l'Ain Us 1	Ol. Rives Ain 1	Mille Etangs Sc 3
Nantua Us 1	Serrières Villebois Fc 2	St Martin Mt Esr 2	Misérieux Trévoux As 3
Plaine Revermont Foot 1	Virieu Fct 1		Montluel Fc 1

<i>Poule M</i>

Bressans Fc 3
Bresse Foot01 1
Bresse Tonic Foot 3
Ent F3Riv. Fareins 2
Essor Bresse Saône 3
Veyle Saône Fc 2

Courriers U15 :

Côt . Luénaz Fc : retrait de l'équipe Cot. Est Lyonnais Féminine du championnat U15 Garçons.

Un appel réglementaire déposé à la Ligue Laurafoot ne nous permet pas de composer les poules pour la phase 2 tant que celui-ci ne sera pas traité.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

Coupe de l'Ain Futsal U13 – U15 – U18 - Tours qualificatifs

Les inscriptions sont désormais closes.

CLUBS	Catégorie U13				Catégorie U15					Catégorie U18		
	Ceyzériat 18 Janvier 12h30 - 14h30	Ceyzériat 18 Janvier 14h30 - 16h30	Treffort 25 Janvier 12h30 - 16h30	Villars Les Dombes 26 Janvier 12h30 - 16h30	Ceyzériat 18 Janvier 8h30 - 10h30	Ceyzériat 18 Janvier 10h30 - 12h30	Treffort 25 Janvier 10h00 - 12h00	Villars Les Dombes 26 Janvier 8h30 - 10h30	Villars Les Dombes 26 Janvier 10h30 - 12h30	Ceyzériat 18 Janvier 16h30 - 20h00	Treffort 25 Janvier 16h30 - 20h00	Villars Les Dombes 26 Janvier 16h30 - 20h00
O. ST DENIS LES BOURG				1					1			1
CS LAGNIEU			1								1	
VALSERHONNE FOOT		1				1					1	
O. SUD REVERMONT 01	1				1					1		
PLAINE REVERMONT FOOT			1					1			1	
FC PRIAY				1					1			
ESB MARBOZ	1					1				1		
AS HAUTECOURT ROMANECHÉ			1			1					1	
O. RIVES DE L'AIN									1	1		
AS MONTREAL LA CLUSE			1					1			1	
FC BRESSANS	1					1				1		
ENT.S. REVERMONTAISE	1					1				1		
FC DOMBES BRESSE	1								1			1
PLASTICS VALLEE FC		1										
CS BELLEY				1					1			1
CENTRE DOMBES FOOTBALL				1				1				1
ACCFT BOURG									1			
ST DENIS AMBUTRIX FC				1					1			
CSJ CHATILLONNAISE										1		
FC BRESSE NORD							1				1	
AS MISERIEUX TREVOUX				1				1				1
CS VIRIAT			1				1			1		
ENT.S. VAL DE SAONE THOISSEY												1
US REPLONGES		1										
BRESSE FOOT 01			1					1			1	
AS ATTIGNAT			1						1			
BOURG FUTSAL					1					1		
AMBERIEU FC	1				1							1
US PLAINE DE L'AIN				1								
ESSOR BRESSE SAONE		1									1	
FC ST MAURICE DE GOURDANS				1								
US NANTUA		1									1	
FOOT TROIS RIVIERES			1									1
US ARBENT MARCHON			1		1							
AIN SUD					1							
BOURG SUD			1		1							
FC BORD DE VEYLE		1										
ISN CHANEINS				1								
SC MILLE ETANGS						1						
Total	6	6	10	9	6	6	6	6	6	8	8	8
Nbre maximum d'équipe	/ 6	/ 6	/ 12	/ 12	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 8	/ 8	/ 8
Nbre de qualifiés par site	2	2	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2
Créneau	RDV sur site 30 min avant				RDV sur site 30 min avant					RDV sur site 30 min avant		
Finale départementale	Dimanche 2 Février à Bourg-en-Bresse				Dimanche 2 Février à Bourg-en-Bresse					Dimanche 2 Février à Bourg-en-Bresse		

Les horaires des tours qualificatifs U13 et U15 de Treffort et U13 de Villars-les-Dombes ont été modifiés compte-tenu des inscriptions. Merci d'en prendre note.

Un mail de convocation a été envoyé ce jour.

Futnet - Tours qualificatifs

- **Jeudi 16/01, au Complexe Le Repère - Gorrevod (de 19h00 à 23h00)**

6 équipes de 3 joueurs - Toutes les équipes se rencontrent, les 2 premiers se qualifient.

5 matchs par équipe de 10 minutes.

1 finale :

- **Jeudi 23/01, au Complexe Le SO Club- Viriat (de 19h00 à 23h00)**

8 équipes de 3 joueurs – 1 équipe qualifiée pour la finale académique du 15 Mars.

Formule non définie.

Inscriptions au 16.01.2025

	<u>16 Janvier 2025 – Le Repère</u>
1	<i>Equipe COCHET – ESVS Thoissey</i>
2	<i>Equipe CAVILLON – Essor Bresse S.</i>
3	<i>Equipe DUZELET – US Replonges</i>
4	<i>Equipe SERIS – ESVS Thoissey</i>
5	<i>Equipe BESSARD T – Bresse Foot 01</i>
6	<i>Equipe DECHAUD M – Plaine Revermont Foot</i>

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Pour tout message utilisez l'adresse électronique de votre club et envoyez à footanimation@ain.fff.fr et district@ain.fff.fr

U13

Info importante :

Les calendriers de la 2^{ème} phase sont en ligne dans épreuves, compétitions, U13. 1^{ère} journée le 8 février 2025. A la suite de la fermeture de plusieurs terrains des modifications ont été apportées dans certaines poules. **Vérifiez bien les lieux et les horaires.** Pour tout changement d'horaire il faut l'accord du club adverse.

Changements d'horaires 2^{ème} phase pour les matchs à Serrières (Les Charmieux).

Poule C : Serrières Villebois 1 à 15h00

Poule L : Serrières Villebois 2 à 13h30

Journée du 15 février 2025 :

Poule M : Mille Etangs 2 ira à Montluel 1

Poule N : Mille Etangs 3 ira à Montluel 2

Festival Pitch équipes qualifiées :

Bourg en Bresse Péronnas 01, ENT Sportive Revermontoise, Plaine Revermont Foot, SC Mille Etangs, FC Bressans, Plastics Vallée FC, FC Veyle Saône, Jassans Frans, Centre Dombes Football, ENT Val de Saône, AS Misérieux Trévoux, FC Dombes Bresse, FC Valserhône, CS Viriat, Ain Sud, AS Montréal-la Cluse.

Equipes qualifiées pour le championnat critérium 2025 :

Bourg en Bresse Péronnas 01 1, Misérieux Trévoux 1, Jassans Frans 1, Ain Sud 1, Plastics Vallée 1.

U11

Info importante :

Les calendriers U11 de la 3^{ème} phase sont dans foot réduit U11. A la suite de la fermeture de plusieurs terrains des modifications ont été apportées dans certaines poules.

Vérifiez bien les lieux et les horaires. Si vous trouvez des erreurs, envoyez un mail.

Evènement à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

U9

Les calendriers U9 de la 3^{ème} phase sont dans foot réduit U9. A la suite de la fermeture de plusieurs terrains des modifications ont été apportées dans certaines poules.

Vérifiez bien les lieux et les horaires. Si vous trouvez des erreurs, envoyez un mail.

Evènement à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025.

U7

Réunions « J'accompagne U7 » le lundi 3 février 2025 à 19h00 sur les sites suivants

A Châtillon la Palud (stade des Brotteaux)

A Miribel (stade)

A Replonges (Pôle Culturel)

A Foissiat (stade)

A Veyziat (stade)

La répartition des clubs sur les différents lieux est dans foot réduit U7.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion de la commission

- Le samedi 25 janvier à 9h30 au district
- Ordre du jour
 - Suivi des vérifications de la saison actuelle
 - Point sur la réglementation
 - Présentation de la nouvelle gestion des documents initiée par la commission fédérale

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Néant

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairages des complexes Gérard Goujon 1 et 3 de Bellignat NNI010310101 et NNI 010310103
 - Complexe G Goujon 1 – classement au niveau E5 LED jusqu'au 16 janvier 2029.
 - Complexe G Goujon 3 – classement au niveau E7 IM jusqu'au 16 janvier 2027.

Demande de réintégration d'une installation au niveau fédéral

- Installation du stade municipal 2 de Saint Trivier de Courtes NNI 013880102 – retrait en date du 02 novembre 2020 -demande transmise à la ligue.

Demande de modification de classement d'une installation au niveau fédéral

- Demande de passage en classement « Travaux » pour le stade du Cube NNI 014220101 de Tossiat
Classement à ce niveau jusqu'au 30 avril 2025.

Programmation des mois de janvier et février 2025

- Stade du Blachon 1 de Pont d'Ain NNI 011300101
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101

Pour la CDTIS,
Jean François JANNET

LES CLUBS ANNONCENT



Bulletin d'inscription tournoi féminin EBS du jeudi 8 mai 2025

Matin et début d'après-midi pour U13 et U15
Fin d'après midi et début de soirée pour U18 et Seniors

NOM DU CLUB

NOM PRENOM

FONCTION AU CLUB

TEL

MAIL

● Loading...

UNE EQUIPE 20€

EQUIPE SUP 15€

CATÉGORIES

NOMBRE D'EQUIPE

U13	
U15	
U18	
Seniors	

Dossier à retourner avant le 31 mars 2025 à SEBASTIEN REBOUX
85 chemin de la lie pontée 01570 Manziat
06 23 65 50 95
sebastienreboux.ebs@gmail.com



INVITATION

PLATEAUX ET TOURNOIS

U7

JEUDI 8 MAI 2025 DE 9H30 À 12H30

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 4 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 30€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U9

JEUDI 8 MAI 2025 DE 9H30 À 12H30

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 30€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U11

JEUDI 8 MAI 2025 À PARTIR DE 14H00

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U13

JEUDI 8 MAI 2025 À PARTIR DE 14H00

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

SUR PLACE SNACK ET BUVETTE, CB ACCEPTÉE



Pour plus de renseignement, veuillez contacter Benjamin PERRET:
au 06 27 01 39 41
ou par Email benjamin@asattignat-foot.com

INSCRIPTION



AVANT LE 15 AVRIL 2025

Nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-après, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'AS Attignat avant le 15 avril 2025 :

1 ère possibilité : chez Aurélie BOZONNET à l'adresse suivante
135 Allée de l'Aulnaie 01340 Attignat.

2 ème possibilité : par Email à l'adresse secretaire@asattignat-foot.com

Règlement obligatoire pour valider l'inscription.

Le club de _____ participera au tournoi

Catégorie	Nombre d'équipe(s) engagée(s)	Tarifs	Montant total
U7 (4 joueurs + 2 remplaçants)		30€ la 1 ^{ère} équipe	€
U9 (5 joueurs + 2 remplaçants)		25€ / équipe supplémentaire	€
U11 (8 joueurs + 2 remplaçants)		35€ la 1 ^{ère} équipe	€
U13 (8 joueurs + 2 remplaçants)		25€ / équipe supplémentaire	€
TOTAL			€

Catégorie	Nom du responsable	Adresse mail	N° de téléphone
U7			
U9			
U11			
U13			

INVITATION

TOURNOIS FEMININS



SF

JEUDI 29 MAI 2025 À PARTIR DE 9H00

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueuses + 2 remplaçantes.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U18

JEUDI 29 MAI 2025 À PARTIR DE 9H00

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueuses + 2 remplaçantes.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

i

Pour plus de renseignement, veuillez contacter
Philippe PITRE:

📞 06 03 27 05 86

Ou Loris VESSAYRE:

📞 06 01 72 52 00

✉️ tournoi-feminines@asattignat-foot.com



POSSIBILITÉ DE RÉSERVER DES REPAS

Hamburger frites
1 boisson sans alcool
1 glace
(Viande halal)

10€

SUR PLACE SNACK ET BUVETTE, CB ACCEPTÉE

INSCRIPTION



AVANT LE 15 AVRIL 2025

Nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-après, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'AS Attignat avant le 15 avril 2025 :

1^{ère} possibilité : chez Aurélie BOZONNET à l'adresse suivante
135 Allée de l'Aulnaie 01340 Attignat.

2^{ème} possibilité : par Email à l'adresse tournoi-feminines@asattignat-foot.com
paiement possible par virement : IBAN FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013
Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT AGRIFRPP878

Règlement obligatoire pour valider l'inscription.

Le club de _____ participera au tournoi

Catégorie	Nombre d'équipe(s) engagée(s)	Tarifs	Montant total
U18 (8 joueuses + 2 remplaçantes)		35€ la 1 ^{ère} équipe	€
SF (8 joueuses + 2 remplaçantes)		25€ / équipe supplémentaire	€
TOTAL			€

Responsable de catégorie U.....	
Nom - Prénom	
Adresse mail	
N° de téléphone	

Réservation des repas	
Nom du club	
Nombre de repas 10€	
TOTAL	

Le **TOURNOI** **U7 ET U9** de Chaneins

SAMEDI 7 JUIN 2025

De 10h à 16h sur le billard de Chaneins (01) !



Buvette et Restauration sur place
U7 - 12 Équipes U9 - 12 Équipes

Coupon Inscription

Club :

Nombre d'équipe(s) : U7 ET U9

Nom du responsable :

Téléphone du responsable :

Coupon à transmettre...

@isnfcc

footballclubisn@gmail.com

M. Penel : 06 23 84 46 44

Règlement à transmettre...

Par **Chèque (25€ par équipe)**

à déposer dans la boîte
aux lettres du Club



devant le
portail de l'école
de Chaneins



LES CLUBS RECHERCHENT

Le club de **l'Entente du Bugey** (Vaux en Bugey et St Denis en Bugey) recherche un coach pour étoffer son staff pour son équipe 2 et 3.

Equipe 2 qui va évoluer en D5 Poule Haute, et Equipe 3 en Poule basse.

Merci de contacter : M. AMAN au 06.26.44.68.65 ou M. SALVATORE au 06.76.54.35.02

*_*_*_*_*_*

Le club de **Fareins Saône Vallée** recherche entraîneur masculin ou féminin pour encadrer son équipe féminine sénior à 8.

Contact : M. Laurent Didier au 06.99.70.41.88.

*_*_*_*_*_*



Le Club de Football du CS Viriat (450 licenciés) recherche son nouvel Educateur Sportif en Club (code ROME G1204).

Description du poste : Sous la responsabilité du Président du CS Viriat et de la Commission Sportive, l'Éducateur Sportif en Club a pour missions de gérer et développer l'École de Foot, d'encadrer une ou plusieurs catégories suivant les besoins du Club, de manager des alternants et des engagés en service civique (4 pers.), ainsi que les éducateurs de l'École de Foot (15 pers), de faire le suivi administratif lié au sportif et d'organiser des événements sportifs.

Profil recherché : Vous êtes titulaire d'un BMF minimum, vous avez des compétences dans la pédagogie du football et dans sa pratique. Vous connaissez et avez évolué dans le monde associatif.

• Autonome, dynamique, organisé(e) et force de propositions.

Vous savez:

- Communiquer
- Manager des collaborateurs
- Encadrer des enfants dans leur pratique sportive et éducative
- Enseigner, transmettre et développer des compétences
- Echanger avec les parents des pratiquantes(tes)
- Développer des actions innovantes et de nouveaux axes de financement.

Caractéristiques du poste :

- Contrat : Salarié, CDD de 12 mois, en vue d'un CDI
- Diplôme : BMF (minimum requis)
- Compétences annexes : maîtrise de l'informatique et des réseaux sociaux
- Rémunération : 2058 € brut / mois (convention collective nationale du sport)
- Horaires : 35 heures par semaine annualisées, suivant les tâches administratives, les entraînements et les compétitions
- Avantage : Mutuelle - téléphone et ordinateur
- Date prise de fonction : 2ème trimestre 2025
- Contact : csviriat01@gmail.com